



Collectif
Des agents des
SDIS



*Une force
à vos côtés*

WWW.CGTDSSDIS.COM

Montreuil, le 12 novembre 2020

SURCOTISATION :

UNE MANCHE GAGNEE AU SENAT

Les 30 minutes consacrées à la surcotisation ont permis l'adoption contre l'avis du gouvernement de l'amendement 258 porté avec notre concours par le sénateur MAUREY

(http://www.senat.fr/enseance/2020-2021/101/Amdt_258.html)

La surcotisation salariale sera donc supprimée dans la version du PLFSS 2021 du Sénat.

Il faudra donc que cela soit confirmé par un vote favorable des sénateurs programmé le 17 novembre 2020, suivra une deuxième lecture à l'Assemblée Nationale

L'affaire n'est donc pas gagnée, mais elle aura déjà obligé le gouvernement à sortir de la justification portée par M. DUSSOPT qui ne semblait ne reposer sur rien.

Prochaine manche à suivre à l'Assemblée Nationale.

**La CGT maintient son préavis de grève
pour le 17/11 maintenant la pression sur
le gouvernement qui doit entériner la
suppression effective de la
surtaxation part salariale et patronale!**

COMMUNIQUE